





## Pièces justificatives à FOURNIR - Année scolaire 2017/2018

### DANS TOUS LES CAS :

- Copie de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus perçus en 2015 (dans son intégralité) adressé par le centre des impôts.

### PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE SI :

Vous êtes <b>divorcé(e) ou séparé(e)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant</li><li>• attestation récente de la CAF ou MSA .</li></ul>
Vous vivez en concubinage	L'avis d'impôt 2016 <u>complet</u> sur les revenus 2015 de votre concubin(e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une <u>diminution des ressources en 2016</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tout justificatif officiel de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2016</li><li>• Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 complet dès sa réception (courant août 2017).</li><li>• Attestation de paiement de la CAF</li></ul>
En cas de changement récent dans votre situation familiale (décès, divorce, séparation,) entraînant une <u>diminution de vos ressources en 2017</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tout document officiel justifiant de la modification familiale</li><li>• Attestation de paiement de la CAF</li><li>• Votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 complet dès sa réception (courant août 2017).</li></ul>
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille</li><li>• Attestation de paiement de la CAF</li></ul>
Vous êtes l'élève et êtes bénéficiaire d'un <b>contrat jeune majeur</b> délivré par le <b>conseil général</b> :	<ul style="list-style-type: none"><li>• copie du contrat jeune majeur</li></ul>

Tout autre document utile à l'étude du dossier pourra vous être demandé

## IMPORTANT

- ➔ Le dossier complet devra être remis à l'établissement scolaire qui le visera et **le transmettra** à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées-Atlantiques **pour le lundi 25 septembre 2017**.
- ➔ Aucun dossier ne doit être adressé directement à la direction des services départementaux de l'éducation nationale.
- ➔ Les dossiers transmis à la DSDEN entre le 26 septembre et le 18 octobre 2017 cachet de la poste faisant foi pourront faire l'objet d'un traitement pour le deuxième trimestre.

-----  
*Seuls les entrées en dispositif d'insertion pourront conduire au dépôt d'un dossier de vérification de ressources après cette date.*

## **RESERVE A LA FAMILLE**

### **ENGAGEMENT DE LA FAMILLE :**

Je reconnais avoir eu connaissance des modalités et certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

*Date et signature :*

*La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).  
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée*

## **RESERVE A L'ETABLISSEMENT**

VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Observations éventuelles :

Date : .....

Signature et cachet de l'établissement